

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 90 (1992)

Heft: 3: Historische Vermessungsinstrumente (II) = Instruments anciens de mensuration (II) = Strumenti storici di misurazioni (II)

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Adresse

L'inscription est à adresser à:
Secrétariat d'examen
c/o Visura Società Fiduciaria
Case postale 732
4501 Soleure
Tél. 065 / 246 503 (Mme S. Steiner)

Délai d'inscription

10 avril 1992 (date du timbre postal)
Les inscriptions tardives ou incomplètes ne seront pas prises en considération.

Inscription

Le candidat s'annonce par écrit auprès de l'organisme désigné, en indiquant dans laquelle des trois langues officielles il désire être interrogé.

Il joint à sa demande:

- son curriculum vitae;
- un certificat de bonnes mœurs (établi en 1992) ou év. extrait du casier judiciaire;
- son certificat de capacité de dessinateur-géomètre (copie);
- la justification de son activité professionnelle antérieure (copies).

Admission

Est admis à l'examen le candidat qui:

- a) est titulaire du certificat de capacité de dessinateur-géomètre depuis six ans;

- b) a travaillé à plein temps dans la mensuration officielle durant au minimum quatre ans après l'apprentissage;
- c) jouit de tous ses droits civiques.

La commission d'examen décide de cas en cas de l'admission de candidats ayant suivi une autre formation professionnelle en matière de mensuration.

La commission d'examen détermine de cas en cas dans quelles branches les candidats disposant d'une formation étrangère doivent subir l'examen.

La commission d'examen décide de l'admission. Lorsqu'un candidat est écarté, elle lui communique par écrit les motifs de sa décision.

Il n'y aura pas d'examen complémentaire pour techniciens-géomètres selon ancien règlement. L'examen selon nouveau règlement doit être passé en entier.

Répétants

Les répétants doivent s'inscrire par écrit jusqu'au 10 avril 1992 auprès du secrétariat d'examen (sans annexes).

L'avis d'admission mentionnera pour les répétants les branches d'examen à refaire et la finance d'examen.

La commission d'examen

Esami per tecnici catastali/ pubblicazione degli esami 1992

Luogo

Berna

Durata

4 giorni dal 24. 8. al 4. 9. 1992

Tassa esami

Fr. 1300.— da versare sul CCP 45-1573-9, Sekretariat für Berufsprüfung für Vermessungstechniker, 4500 Solothurn, entro il 10. 4. 1992.

Iscrizioni presso

Segretariato per gli esami
c/o Visura Società Fiduciaria
Casella postale 732, 4501 Soletta
Tel. 065 / 246 503 (S. Steiner)

Termine di iscrizione

10 aprile 1992 (data del timbro postale)
Iscrizioni oltre questa data o incomplete non verranno prese in considerazione.

Iscrizione

Il candidato si annuncia per iscritto presso l'istanza d'iscrizione indicando in quale delle tre lingue ufficiali desidera essere esaminato.

C-PLAN Landinformationssystem

Anwendung Vermessung

Anwendung Leitungskataster

(Strom, Gas, Wasser, Kanalisation, Zivilschutz etc.)

Anwendung Digitales Geländemodell

Anwendung Strassenbau

auf MS-DOS und UNIX Ein- und Mehrplatzsystemen



C-Plan AG · Hübscherstrasse 3 · CH-3074 Muri/Bern
Telefon (031) 52 15 23 · Telefax (031) 52 15 73

C-PLAN
Software + Hardware für
Vermessung + Straßenbau